MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours général du collège

NOUVEAUTÉ 2026-2027

OBJECTIF

Proposer aux collégiens un dispositif valorisant qui reconnaît leur talent dans un domaine disciplinaire qu'ils apprécient.

Dans tous les territoires
Tous les collèges sont invités à participer, pour valoriser tous les talents de la République, où qu'ils soient.

Parité filles-garçons
Le chef d'établissement veille, pour chaque épreuve, à une égale représentation entre les filles et les garçons.

Des compétences et notions travaillées en classe
Les sujets du concours portent sur les programmes de la classe de 3e ou du cycle 4 pour éviter une préparation spécifique.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- **Tous les élèves de 3e** inscrits au diplôme national du brevet.
- Chaque élève ne peut s'inscrire **qu'à une seule épreuve.**

COMMENT S'INSCRIRE ?

- S'ils veulent participer au concours, les élèves s'adressent au **professeur de la discipline concernée.**
- La participation au concours est **volontaire**.
- L'inscription est portée par le professeur.

5 DISCIPLINES AU CHOIX

- **Mathématiques et sciences :** épreuve de résolution de problèmes
- **Français et culture générale :** rédaction d'un écrit long mobilisant des références culturelles
- **Histoire-géographie**
- **Arts plastiques**
- **Informatique, technologie et numérique :** épreuve centrée sur la pensée informatique et le codage

UNE SEULE ÉPREUVE

- Épreuve **écrite et individuelle**
- Durée : **2 h 30**
- Les attentes : **des connaissances disciplinaires parfaitement maîtrisées,** de très bonnes capacités de rédaction, des capacités pour analyser et croiser des documents de nature différente, des capacités de créativité.
- Les prix seront remis dans chaque académie et un palmarès départemental pourra être organisé.

CALENDRIER

Novembre 2026
Inscription via les professeurs du collège

Février 2027
Passage de l'épreuve nationale dans l'académie (sur une demi-journée)

Printemps 2027
Résultats et cérémonie de récompense des lauréats académiques

Pour plus d'infos sur education.gouv.fr